

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 187-166-1910 le décret du 28 janvier 1908.

n° 187-166-1910 le

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 août 1910

Numéro JO  
n° 166 du 01/09/1910

Date du numéro  
1 septembre 1910

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 28 janvier 1908 modifiant les dispositions du décret du 29 décembre 1903 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des Troupes coloniales et métropolitaines à la charge du département des Colonies.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué dans la Colonie pour y être exécuté suivant sa forme et teneur le décret du 28 janvier 1908 modifiant les dispositions du décret du 29 décembre 1903 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des Troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

P.  
**PASCAL**